

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 42371 du 6 juin 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « technique »**

NOR : INTJ1308735S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 5601 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300462S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2013 :

Gardebas, Dominique	Nigend : 150 407	Numéro de livret de solde : 8 008 238
---------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2013 :

Gaiffe, Jean-Michel	Nigend : 155 439	Numéro de livret de solde : 8 013 126
Bénac, Laurent	Nigend : 133 426	Numéro de livret de solde : 5 311 305
Le Roux, Franck	Nigend : 162 539	Numéro de livret de solde : 8 019 442

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2013 :

Lamusse, Pascal	Nigend : 218 676	Numéro de livret de solde : 8 065 012
Val-Laillet, Maud	Nigend : 221 082	Numéro de livret de solde : 8 083 619
Fourdraine, Stephan	Nigend : 123 960	Numéro de livret de solde : 5 144 685

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2013 :

Empis, Didier	Nigend : 243 570	Numéro de livret de solde : 8 088 713
---------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 6 juin 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET